

- 1701 31 janvier, Luxembourg : Ferdinand-Charles d'Everlange, moyennant une somme de 38 patagons à 48 sols, renonce au profit de Lothaire de Zievel, sgr. de Bettembourg et Mertzenhofen, à toutes ses prétentions à charge de Christophe-Ernest Zang. — Not. Ordt, N° 37.
- 1701 12 juillet. — Réalisation au siège des nobles du contrat du 15. VI 1668 entre les barons de Berg et le président d'Arnould, inséré en entier en original, faite à la demande de Marguerite-Sibille de Busbach, veuve du président. Ont été e. a. présents lors de la réalisation : Lothaire-Frédéric de Wald, seigneur de Peterswald, de Zievel, seigneur de Bettembourg
- Deux orig. sur papier, français ; cachet du justicier et signature du greffier Jean-Valentin Geisen.
- Arch. de Betzdorf, Analyse N° 842. N. v. Werweke, P. S. H. vol. LV, 1908.
- 1701 26 novembre. Luxembourg : Georges-Jacques de Piesport, pour lui et pour son frère Charles-Guillaume-Philippe, seigneur d'Ueberlahr, déclare avoir le droit de propriété aux deux censés sises à Bettembourg et Fenningen, engagées le 15 mai 1629 au couvent du St. Esprit à Luxembourg par Philippe de Piesport et Anne-Madeleine de Diesdorf, conjoints, pour la somme de 1400 écus formant la dot de leur fille Anne-Marie, religieuse audit couvent. Ils vendent ces censés à Lothaire de Zievel, sgr. de Bettembourg et Mertzenhofen, pour 1640 écus, dont 240 écus payés comptant, les 1400 écus restants devant être employés par l'acquéreur à dégager les deux censés. — Le même jour François-Bernard Knepper, mambour du couvent du St. Esprit donne quittance de 1400 écus à Lothaire de Zievel.
- Not. Ordt, N° 239.
- 1707 17 octobre : de Zievel, sgr. de Temmbourg (sic), du siège des nobles. Arch. Ansembourg, orig.
- 1702 25 novembre, Luxembourg : Accord au sujet de deux prairies sises au ban de Bettembourg entre Lothaire de Zievel, sgr. de Bettembourg, Itern et Mertzenhofen d'une part, Ludovine-Pétronelle de Bosch, veuve de Stassin, dame de Mont-St-Jean, et Chrétien-François Breidscheid, officier de Mont-St-Jean, au nom du sieur Boland, d'autre part.
- Not. Ordt, N° 194.
- Les fléaux ne cessent de s'abattre sur toute la région. Je me bornerai à citer les considérables pertes en bétail que relate l'acte suivant :
- 1703 5 janvier. Luxembourg. — Trois échevins de la cour de Bettembourg déclarent que depuis « Schabermes » les habitants ont perdu non moins de 105 têtes de bétail par maladie, sans compter celles du sieur de Zievel, et que la maladie continue toujours ; que vers la St. Michel un violent orage a détruit environ un huitième des